

UN(E) FONCTIONNAIRE PLANIFICATION D'URGENCE, RESPONSABLE POUR LA SECURITÉ DE L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

NIVEAU A

MISSIONS:

En qualité de fonctionnaire planification d'urgence, vous êtes le conseiller en matière de gestion de crise et sur les mesures à prendre dans le cadre de manifestations de grande ou de moyenne importance ou pour les évènements provoquant de grands rassemblements de personnes.

En qualité de responsable de la sécurité de l'information et de la protection des données à caractère personnel, vous définissez et mettez en œuvre la politique de sécurité du système d'informations. Vous informez la ligne hiérarchique et les collaborateurs par rapport aux obligations qui leur incombent en matière de protection des données à caractère privé et contrôlez le respect de ces obligations.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

Sous l'autorité du Collège des Bourgmestre et Échevins, vous rapportez directement au Secrétaire communal :

En tant que fonctionnaire planification d'urgence, vous êtes chargé de :

- Prévention : évaluer les risques et élaborer un plan d'urgence pouvant être déclenché à tout moment
- Collaboration : s'insérer dans les plans régionaux et les prescrits légaux, et collaborer avec les services dédiés (Gouverneur, Pompiers, Police, Protection Civile, services médicaux d'urgence, ...)
- Coordination : diriger le comité de coordination communal et prévoir un centre de crise opérationnel
- Intervention : accompagner sur le terrain tout déclenchement du Plan d'urgence et effectuer le lien avec la coordination opérationnelle (PC-OPS)
- Communication : préparer les supports et outils de communication au préalable et conseiller le Bourgmestre en cas d'urgence
- Suivi : assurer le suivi post-crise vers la population

En tant que responsable pour la sécurité de l'information et la protection des données à caractère personnel, vous êtes chargé de :

- Elaborer la politique de sécurité du système et le plan d'actions relatif à la protection des données
- Mettre en œuvre et suivre les plans d'action
- Diffuser une culture de la sécurité des informations et de la protection des données à caractère personnel
- Réaliser une veille technologique et réglementaire en la matière
- Contribuer à l'établissement et à la mise à jour des registres des traitements de données à caractère personnel
- Assurer la bonne compréhension des exigences du RGPD par toutes les parties prenantes
- Participer à la rédaction des codes de bonnes conduites et des guides d'information internes relatifs à la gestion des données
- Examiner les requêtes des différents services entamant un traitement de données et y répondre

Conditions d'accès :

- Diplôme de l'enseignement supérieur de type long universitaire (licence ou master)
- Expérience impérative en gestion de projets, de préférence en rapport avec la planification d'urgence, le contrôle interne
- Atout : Première expérience professionnelle dans le secteur public (connaissance de la Nouvelle Loi communale, des règlements communaux et de la législation en rapport avec les matières traitées)
- Bilingue FR/NL (détenteur du brevet linguistique SELOR article 9§2 ou disposé à l'obtenir)

COMPETENCES COMPORTEMENTALES

- Esprit analytique et facilité à structurer son travail
 - Agir avec intégrité et professionnalisme
 - Construire un réseau
 - Piloter le changement
 - Travailler orienté résultats/ proactivité
 - Accompagner/coacher
 - S'auto-développer
 - Gérer ses émotions et gérer son stress
 - Savoir travailler aussi bien en équipe que de manière autonome
 - Excellentes compétence de communication à l'oral et à l'écrit
 - Maîtrise des outils informatique

CONDITIONS CONTRACTUELLES

- CDD 1 an temps plein avec possibilité de CDI ;
- Equilibre vie privée- vie professionnelle (horaire flottant)
- Rémunération selon les barèmes du secteur public, barème niveau A1.1 :
 - Traitement de départ minimum, A1.1 échelon 0 (sans ancienneté) – 36688,89 € (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises)
 - À cela, peut s'ajouter une valorisation de maximum 6 années d'ancienneté du privé A1.1 échelon 6 : 40703,06€, ou plus si il s'agit d'une expérience professionnelle dans le domaine public.
- Possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- Intervention à 100% dans les frais de déplacement en transports en commun
- Assurance hospitalisation prise en charge à 50%

INTERESSÉ(E) ?

Veillez adresser votre CV, une lettre de motivation jusqu'au 10 mars 2019 à l'attention de Madame Rachel DERY (rdery@ganshoren.irisnet.be).